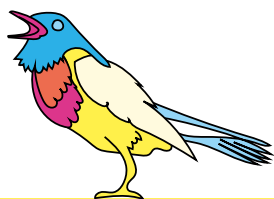




MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



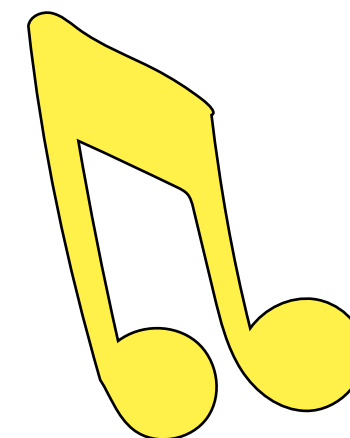
Dossier de presse

Fête de la musique 21 juin 2024





Sommaire



5	Éditorial
6	Une Fête de la musique pour tous
7	Quelques actions du ministère de la Culture en faveur du secteur
7	Pour valoriser les pratiques amateurs et les jeunes talents
7	Pour encourager une pratique en amateur, une pratique collective : le Plan Fanfare
8	Pour prolonger l'accompagnement des jeunes talents avec le dispositif Transversales
10	Pour soutenir les musiques actuelles
11	Mutualiser les projets de création
12	Pour inclure tous les publics
12	Culture Relax, porte d'entrée vers le spectacle vivant
14	La programmation du 21 juin au Palais-Royal
14	Le programme
15	Une balade immersive sous casque
16	2024, une année olympique
16	Musique et sport en miroir : l'expérience du <i>breaking</i>
19	Les partenaires
24	Contacts presse



Édito



© Laurent Vu-SIPA / ministère de la Culture

Au premier jour de l'été et comme chaque année depuis 1982, les Français fêtent la musique ! Le 21 juin 2024, nous sommes tous invités à ce grand événement festif et populaire, qui rassemble des millions de personnes, en France et dans plus de 120 pays

dans le monde. La Fête de la musique, ce sont des milliers d'artistes, d'animateurs et d'organiseurs, professionnels et bénévoles mobilisés, qui aiment la musique et veulent l'offrir à tous.

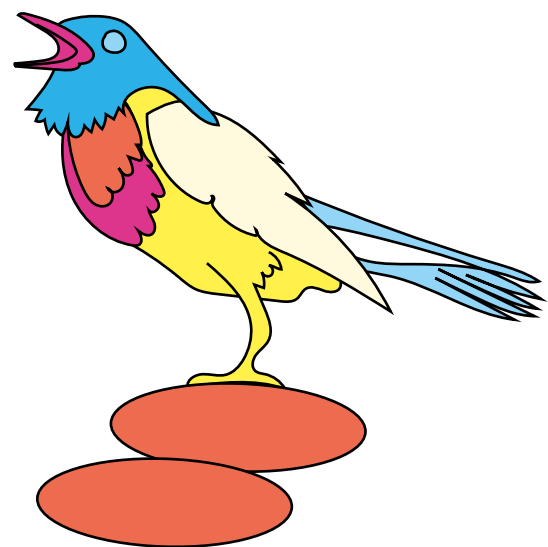
Mais la musique se vit aussi tout au long de l'année, y compris dans les rues de nos villes et de nos villages et dans tous les espaces publics. Cette année, la Fête de la musique sera aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Et j'ai également souhaité qu'elle mette en valeur deux objets d'attachement très importants pour les Français : les fanfares et le hip hop, deux formes d'expression musicale particulièrement appréciées des Français. Les valoriser ensemble, c'est mettre en avant le pluralisme, l'importance de la diversité et les droits culturels des citoyens. C'est aussi reconnaître le pouvoir de la musique pour faire société.

Lancé en 2021 par le ministère de la Culture, le Plan fanfare permet de soutenir ces formations musicales, qui sont aussi des espaces de rencontre et d'échange entre les générations et qui contribuent à l'apprentissage collectif de la musique, à la transmission du patrimoine et à la vie culturelle de nos territoires. Amplifié en 2023, ce plan est désormais pérennisé, faisant des fanfares, dans toute leur diversité, de véritables étendards de la culture populaire.

Le 21 juin, les musiciens seront à l'honneur dans toutes les rues de France ! Et nous serons nombreux à venir les applaudir, pour faire résonner cet idéal de convivialité et de culture partagée qui a toujours été celui de la Fête de la musique.

Rachida Dati
Ministre de la Culture

Une Fête de la musique pour tous



« Faites de la musique ! »

Vendredi 21 juin 2024, à l'heure du solstice d'été, dans les villes et les villages, au sein des quartiers ou des espaces ruraux, en tout lieu du territoire métropolitain comme ultramarin, cette invitation engageante retentira haut et fort.

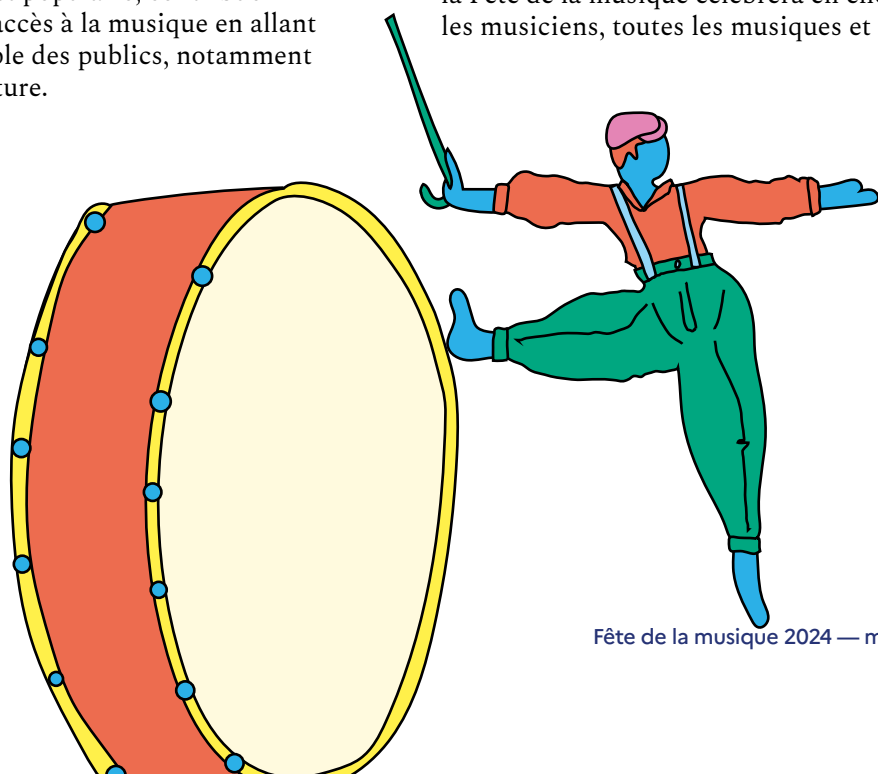
La Fête de la musique s'apprête à réunir amateurs et professionnels autour d'un dessein commun : jouer, chanter, écouter et vibrer à l'unisson au sein de l'espace public. L'inventivité, la spontanéité, la convivialité et la gratuité caractérisent depuis sa première édition en 1982 ce rendez-vous rassemblant des créateurs et interprètes d'âges ou d'horizons pluriels.

L'écho est désormais planétaire. *World Music Day*, *Dia international de la musica*, *Fest der Musik*, *Festa della Musica*, l'événement résonne dans 120 pays... Mais son ADN reste inchangé. La Fête de la musique, manifestation citoyenne engagée dans la promotion d'une pratique collective et populaire, contribue à la démocratisation de l'accès à la musique en allant à la rencontre de l'ensemble des publics, notamment les plus éloignés de la culture.

Portée par le ministère de la Culture, la Fête de la musique met en lumière son action continue dans ce champ : soutien à la création, développement des réseaux de diffusion, de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques en amateur, tout en garantissant un accès général à la musique... Au-delà des établissements publics du Ministère, la Fête de la musique mobilise les sociétés de l'audiovisuel public, les associations et fédérations de professionnels et d'artistes et les collectivités territoriales, bénéficiant également du soutien de nombreux partenaires médias et institutionnels.

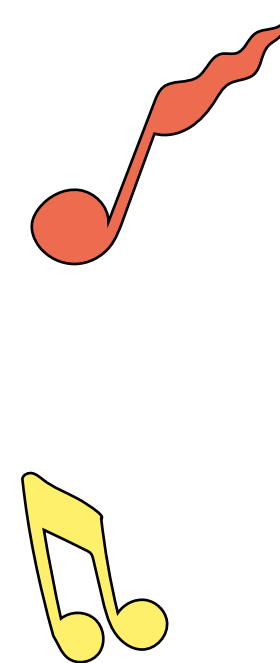
Pour la 43^e fois, ces acteurs vont œuvrer ensemble afin que la Fête de la musique illustre au mieux la diversité et la vitalité du paysage musical français.

En cette année olympique et paralympique, à cinq semaines exactement du coup d'envoi inaugural, la Fête de la musique célébrera en chœur tous les musiciens, toutes les musiques et tous les publics.



Fête de la musique 2024 — ministère de la Culture

Quelques actions du ministère de la Culture en faveur du secteur



Pour valoriser les pratiques amateurs et les jeunes talents

Si la Fête de la musique incarne la sociabilité et la convivialité, c'est d'abord grâce à tous les collectifs musicaux. Qu'ils soient amateurs ou professionnels, toutes les musiciennes et musiciens sont en première ligne, partout sur le territoire pour s'exprimer, partager et rassembler.

Pour encourager une pratique en amateur, une pratique collective : le Plan Fanfare

Orchestre de cuivres et de percussions, orchestre d'harmonie, *brass band*, fanfares, batterie-fanfare, batucada... Les appellations pour les désigner sont multiples tandis que leurs répertoires et leurs esthétiques varient grandement.

Ces ensembles amateurs communément appelés « Fanfares », ont en commun d'avoir permis l'accès à une pratique musicale collective. Ces dernières années, les fanfares ont gagné des fans et des supporters dans tous les cercles et milieux sociaux. Le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, ces formations musicales en amateur seront à l'honneur, pour continuer à enchanter nos territoires.

Partout, les fanfares sont les étendards d'une pratique collégiale de la musique et d'une culture populaire. Elles favorisent la transmission du savoir et l'apprentissage collectif de la musique entre les aînés et les plus jeunes ; elles sont aussi essentielles à la préservation et au renouvellement des patrimoines culturels locaux.

Pour soutenir cette pratique, le ministère de la Culture a développé un instrument clé, son « Plan en faveur des fanfares et des orchestres d'harmonie de pratique en amateur ». Opérationnel depuis 2021, il a été pérennisé en 2023.

Au sortir de la crise sanitaire et des confinements qui ont, s'il en était besoin, démontré l'importance de ces communautés, le « Plan Fanfare » construit avec les quatre fédérations nationales représentant les ensembles concernés, a servi d'appui à de nombreux projets. Les critères d'attribution de ce fonds de soutien sont nationaux et sa mise en œuvre est déconcentrée pour permettre une articulation directe avec les acteurs culturels.

Deux axes ont été conjointement définis par le ministère de la Culture et les fédérations nationales partenaires : former et continuer à faire progresser la pratique musicale en amateur, que ce soit à travers des stages, *master class*, résidences, ateliers... et en particulier la formation des encadrants, chefs d'orchestre de ces groupes eux-mêmes bien souvent amateurs et bénévoles, et accompagner les collaborations avec les collectivités et les structures artistiques et culturelles. Dès sa mise en place, le « Plan Fanfare » a choisi de se tourner prioritairement vers les espaces ruraux et les lieux éloignés d'une offre culturelle, et de s'adresser aux jeunes générations.

En trois ans, le Plan Fanfare qui invite à « Faire de la musique ensemble pour mieux vivre ensemble » a contribué à la réalisation de 934 projets menés dans toutes les régions de France. Signe de la montée en puissance du dispositif, l'année 2023 a concentré 420 de ces initiatives.

LE PLAN FANFARE À LA LOUPE



- **3,3 millions d'euros de subventions** via les services déconcentrés de 2021 à 2023.
- **934 projets menés dans toutes les régions de France** de 2021 à 2023 (dont 242 en 2021, 272 en 2022 et 420 en 2023).
- De 2021 à 2023, les régions **Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine** sont les plus concernées par le Plan Fanfare avec respectivement 217, 144 et 92 projets soutenus.
- En 2023, **65 %** des projets soutenus le sont **en zone rurale**.
- En 2023 **la moitié** des projets soutenus **concerne les jeunes**.

Pour prolonger l'accompagnement des jeunes talents avec le dispositif Transversales

Et maintenant ? De nombreux musiciennes et musiciens repérés et accompagnés par un dispositif favorisant l'émergence de nouveaux talents ont pu se poser cette question lorsque cette étape se termine.

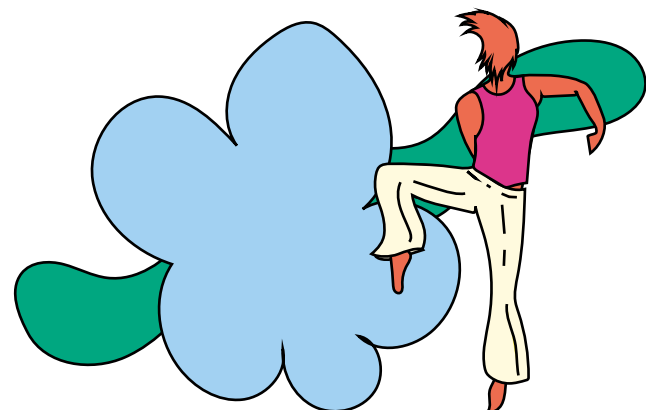
Désormais, ces artistes peuvent bénéficier d'un parcours complémentaire de « post-accompagnement » : Transversales, créé en 2022 à l'initiative du ministère de la Culture, soutenu par le Centre national de la musique (CNM). Transversales qui s'appuie sur 7 dispositifs d'accompagnement d'artistes — Jazz Migration, Le Fair, Les iNOUÏS du Printemps de Bourges Crédit Mutuel, Le Chantier des Francofolies, Trempo, Buzz Booster et Le Prix des Musiques d'ici — a accompagné 24 artistes depuis 2023.

Pour l'édition 2024, ils sont 12 représentants de musiques actuelles, de rap ou encore de jazz à avoir intégré Transversales. À leur programme, deux volets : un accompagnement professionnalisant et l'enrichissement de leur univers artistique.

Le premier axe de ce dispositif propose des rendez-vous de conseil avec des professionnels, la participation à des *master class*, des ateliers ou des formations. L'objectif est d'épauler ces artistes, de leur permettre de construire une carrière durable, basée, entre autres, sur une diversification de leurs activités. Transversales s'emploiera, par exemple, à leur en apprendre davantage sur les liens qui relient musique et image notamment à travers la synchronisation musicale (mettre en musique ou associer une musique préexistante à un film, un documentaire, un jeu vidéo ou une série).

L'autre ambition est d'opérer un décloisonnement entre les sept dispositifs d'accompagnement d'où sont issus les jeunes participants. De favoriser les échanges de pratiques, de mélanger les genres. Une façon d'ouvrir les horizons qui passe notamment par l'immersion de musiciens dans des festivals où ils n'ont pas l'habitude de se produire : avec des adeptes du rap dans un festival comme Jazz sous les Pommiers (à Coutances dans la Manche) ou des musiciens de jazz aux Francofolies de la Rochelle...

À l'automne, une semaine de résidence conclut l'accompagnement Transversales à travers des sessions d'écriture, de composition et de création à Nantes, au sein de la structure Trempo.



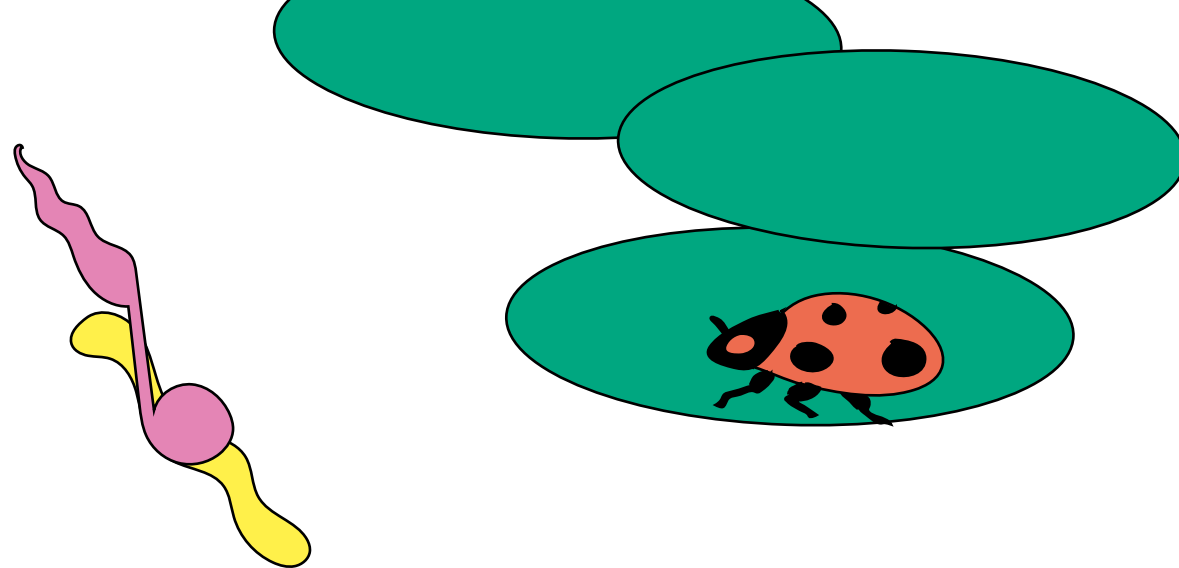
LES 7 FILIÈRES MENANT À TRANSVERSALES

- **Buzz Booster** : un réseau de 19 structures présentes dans 11 régions.
- **Le Chantier des Francofolies** : 17 artistes accompagnés en 2024, et 630 artistes depuis la création du dispositif en 1998.
- **Le FAIR** : 20 artistes accompagnés chaque année. Près de 500 artistes soutenus depuis la création du dispositif en 1995.
- **Jazz Migration** : depuis 20 ans, 74 formations sélectionnées, 260 musiciens accompagnés et plus de 1100 concerts organisés.
- **Les iNOUÏS du Printemps de Bourges Crédit Mutuel** : 29 antennes territoriales et francophones, 5 conseillers artistiques nationaux et plus de 350 professionnels impliqués dans les sélections à travers toute la France.
- **Trempo** : 2300 m² d'espaces de travail (studios de répétition et d'enregistrement, terrasse, club, bureaux) pour l'accompagnement des émergences musicales.
- **Le Prix des musiques d'ICI** : 200 candidatures, 6 finalistes et 3 lauréats chaque année.



© MC - Vincent Baillais





Pour soutenir les musiques actuelles

Les 92 Scènes de musiques actuelles (SMAC) sont, depuis que ce réseau a été mis en place il y a plus de 25 ans, une composante indispensable du maillage territorial musical. On en compte dans presque tous les départements et une SMAC sur quatre est implantée en zone rurale. En tous lieux, les SMAC assurent la diffusion régulière, dans des conditions d'accueil professionnel, de concerts de musiques actuelles : rap, musique électronique, rock, musiques du monde, musiques traditionnelles, jazz...

Aujourd'hui, ces salles plus ou moins grandes (les jauges varient de 150 à 2 000 places) programment par saison près de 6 000 dates et accueillent plus de 10 000 artistes et groupes, pour plus de 1,8 million d'entrées.

Leur rôle est donc déterminant dans l'émergence ou la révélation de musiciens et chanteurs en devenir comme dans la valorisation de toutes les cultures. Plus largement les SMAC contribuent à entretenir la flamme d'une musique vivante, à l'instar de celle qu'on peut découvrir chaque 21 juin.

Le ministère de la Culture porte d'ailleurs un regard attentif aux territoires non pourvus de SMAC, connaissant leur rôle capital dans les pratiques culturelles des habitants, notamment chez les plus jeunes.



© gilaxia



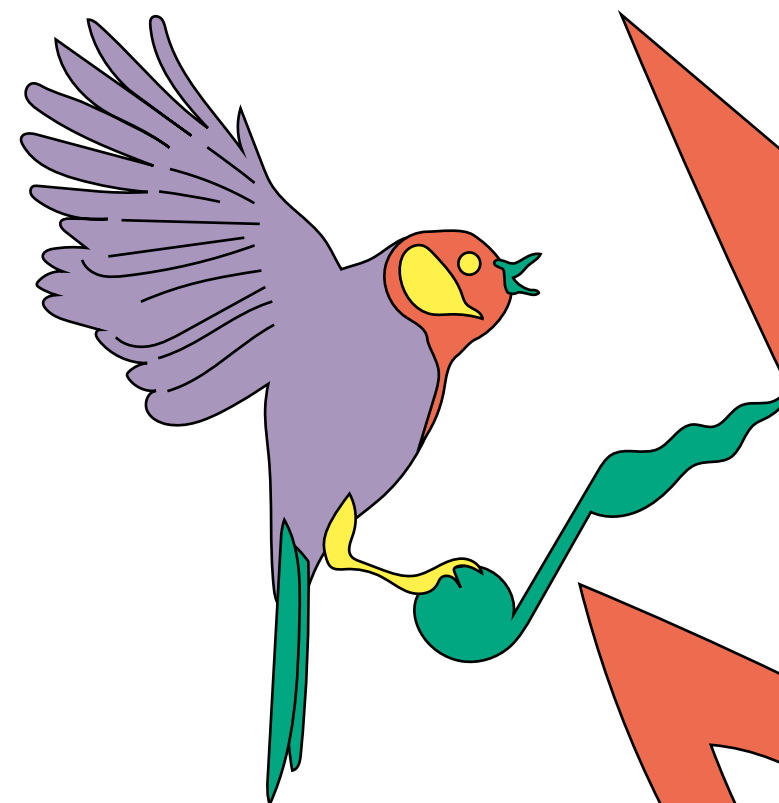
Mutualiser les projets de création

Autre dispositif, le programme de soutien à la création mutualisée mis en place par le ministère de la Culture, qui a vu le jour en 2023-2024, est renouvelé pour la saison 2024-2025.

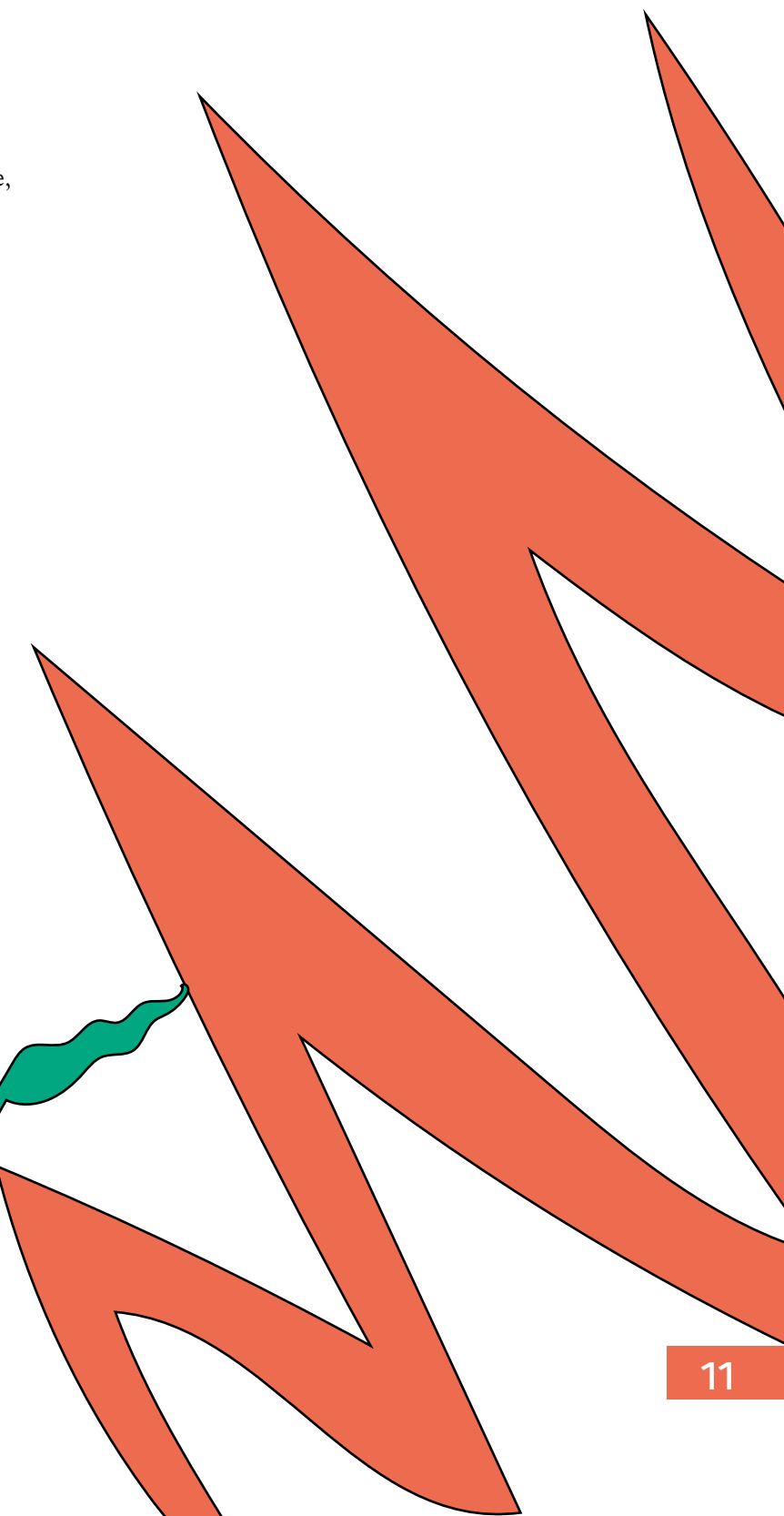
Son principal objectif est de renforcer, par l'octroi d'une subvention, des projets originaux de spectacles de musiques actuelles. À cet effet, lesdits projets doivent répondre à plusieurs critères : faire l'objet d'un partenariat reliant des structures distinctes (salles, festivals, tourneurs), se dérouler sur un temps long (deux années) et être articulés avec une stratégie de diffusion.

L'enjeu est clairement d'amorcer et de développer différentes formes d'hybridation : un travail de coopération interrégionale entre des partenaires qui n'avaient pas forcément l'habitude d'œuvrer ensemble, ainsi qu'une incitation à la circulation des équipes artistiques. En encourageant la mutualisation et la collaboration des partenaires impliqués, la stratégie de soutien contribue à l'enrichissement de leurs activités artistiques et culturelles respectives mais aussi de leurs réseaux. Au-delà d'une nouvelle source de soutien financier et artistique, les artistes ont la garantie de jouer le spectacle à plusieurs reprises grâce à une véritable stratégie de diffusion déployée entre les structures partenaires.

Pour 2023-2024, le programme a permis d'aider à la création de vingt spectacles, pour un montant total de 417 000 euros.



Projet emblématique du type d'alchimie recherchée, d'alliance de styles et de brassage territorial, *Songs of Oblivion*, création de la chanteuse française Lonny, accompagnée dans son répertoire folk par Agamemnon, ensemble de musique baroque venant de Besançon. La production, qui sera dévoilée quelques jours après la Fête de la musique, le 28 juin, dans le Doubs, est portée par deux SMAC, la Rodia (Besançon) et la Sirène (la Rochelle), ainsi que par la Cité de la Voix de Bourgogne-Franche-Comté.





Pour inclure tous les publics

Culture Relax, porte d'entrée vers le spectacle vivant

Pour faciliter cet accès, le ministère de la Culture promeut différentes initiatives en matière d'inclusion. Parmi elles, le dispositif Culture Relax accompagne depuis 2018 les établissements culturels sur la façon d'accueillir des spectateurs du spectacle vivant dont le handicap est susceptible de se manifester de façon visible ou audible en public. Autisme, handicap psychique, polyhandicap, maladie d'Alzheimer... L'objectif est qu'un public au comportement potentiellement « imprévisible » en raison de son handicap, et qui n'a pas forcément assimilé les codes de conduite traditionnels, ne soit pas exclu et privé de spectacles. Qu'il puisse assister, avec ses proches mais aussi d'autres spectateurs, à une large gamme d'événements, notamment des concerts ou des opéras.

Les représentations Relax sont présentées dans les programmations habituelles des lieux partenaires. Sur scène rien ne diffère a priori du dispositif d'une représentation ordinaire. Seule différence, l'acceptation des réactions ou manifestations d'émotion de ces spectateurs.

Pionnier dans le dispositif, l'établissement public théâtre national de l'Opéra-Comique a été rejoint par 17 autres lieux qui proposent des séances « Relax » en Île-de-France mais également à Lyon, Marseille, Strasbourg, Rouen, Rennes ou Pau. « Avec ou sans handicap, la culture c'est pour tout le monde ! » rappelle Culture Relax. Une parole on ne peut plus judicieuse à quelques semaines des Jeux olympiques puis paralympiques, événement planétaire célébrant les performances d'athlètes, y compris ceux porteurs de handicap physique, visuel ou mental.



© andresr, images créatives via Getty Images

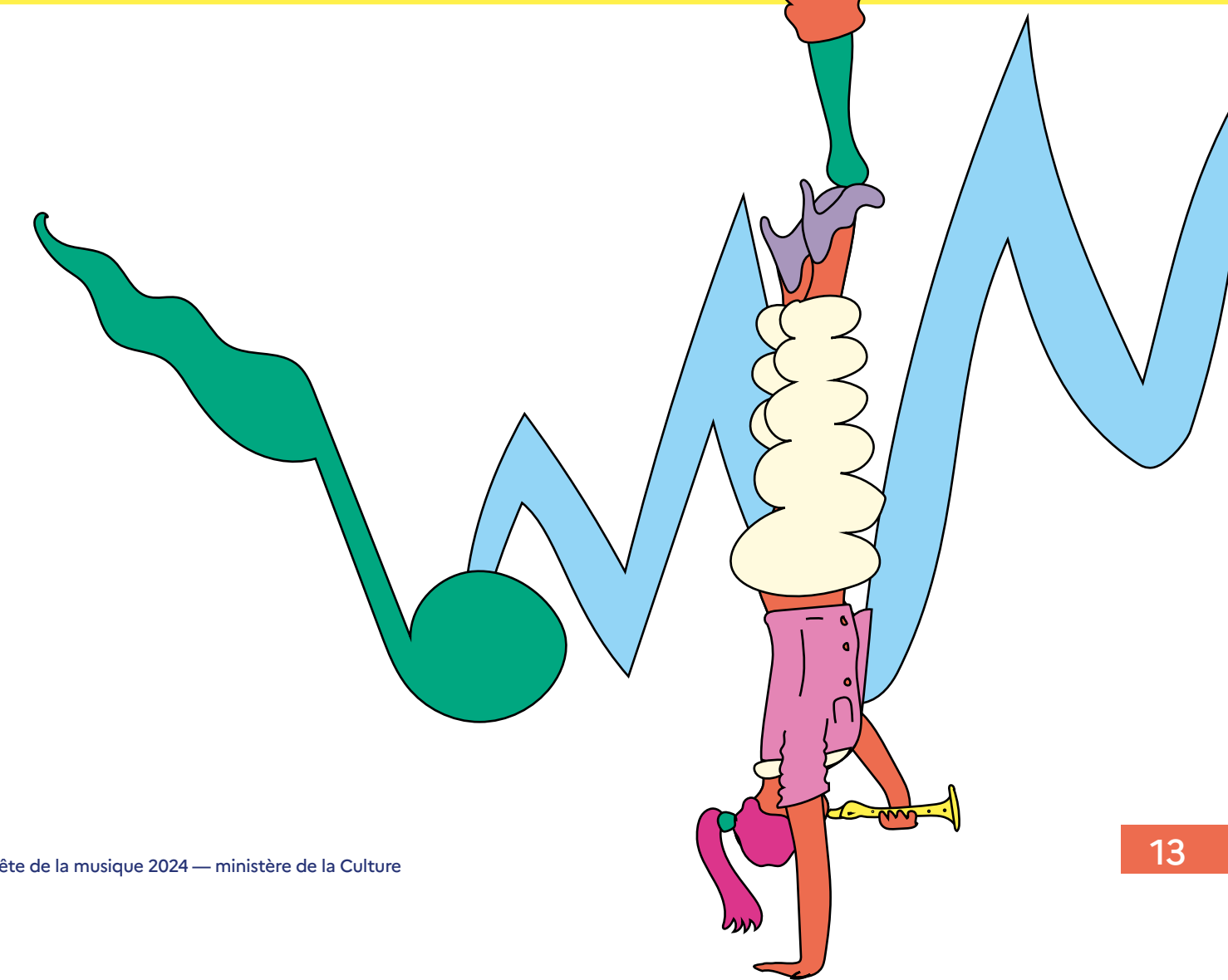
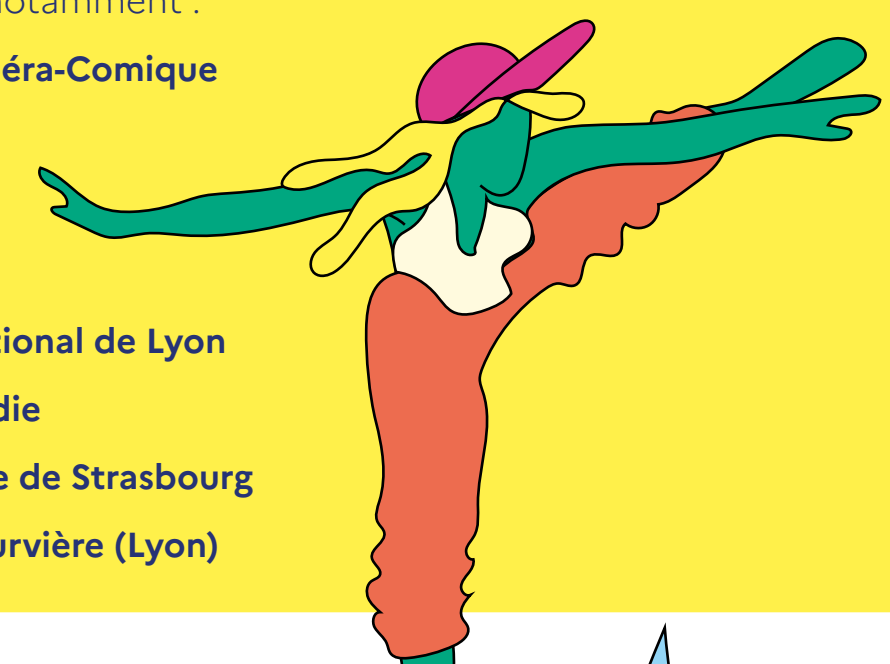
CULTURE RELAX EN CHIFFRES

25 000 spectateurs ont participé à une représentation Relax en 2023

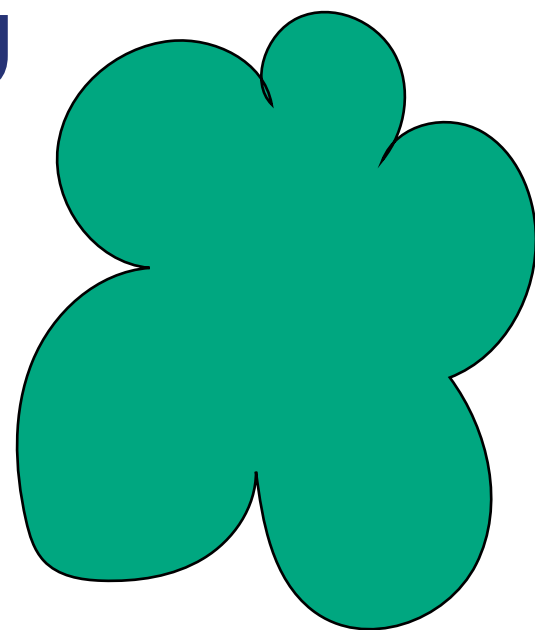
54 représentations Relax prévues pour la saison 2023-2024

17 établissements partenaires, dont plusieurs proposent des concerts, opéras ou spectacles musicaux, notamment :

- **Le Théâtre national de l'Opéra-Comique**
- **L'Opéra National de Paris**
- **La Philharmonie de Paris**
- **Radio France**
- **L'Auditorium-Orchestre national de Lyon**
- **L'Opéra de Rouen Normandie**
- **L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg**
- **Le Festival des Nuits de Fourvière (Lyon)**



La programmation du 21 juin au Palais-Royal



Cette année encore, le ministère de la Culture, propose une programmation inédite au cœur des jardins du Palais-Royal. En accès libre, cette journée de concerts sera ouverte à tous les mélomanes, petits et grands. Des fanfares de tous styles musicaux déambuleront dans les jardins du Domaine national du Palais-Royal. Le « Plan Fanfare » développé par le ministère de la Culture sur tout le territoire, favorise la transmission du savoir et l'apprentissage collectif de la musique entre les aînés et les plus jeunes. Les fanfares sont essentielles à la préservation et au renouvellement des patrimoines culturels locaux.

Ouverte à l'ensemble des publics, la Fête de la musique se doit de l'être aussi à ceux qui sont éloignés de la culture, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap ou d'un éloignement dû à des motifs économiques. Le ministère de la Culture propose des événements gratuits et accessibles aux plus grand nombre, grâce à des actions de médiation culturelle qui intègrent les difficultés de certains spectateurs en appréhendant leurs besoins en amont des concerts.

Le programme

Entrée libre et gratuite, accès par tous les points d'entrée du Palais-Royal (75001 Paris) Pour la presse accréditée, entrée par le 5 rue de Valois (75001 Paris)

13h30 - 14h :

4 batucadas de la fédération d'éducation populaire Léo Lagrange, soit une quarantaine de jeunes venant d'Angers, Salins les Bains, Grenoble et Paris.

14h - 16h :

Quatre sessions d'un concert de 30 minutes « La Muse en circuit » porté par le Centre national de création musicale d'Alfortville. Promenade musicale, électro-lyrique pour des spectateurs munis de casques audios. L'expérience se déroule de façon interactive entre le public déjà en mouvement et les passants qui peuvent rejoindre la représentation sur réservation. Une action de médiation spécifique est mise en place auprès de publics éloignés de la culture, notamment pour les personnes porteuses d'un handicap visuel.

16h00 - 16h30 :

Fanfare Banda Los Kepitos Txaranga (Pays Basque)

16h30 - 17h :

Fanfare La Grande Masse des Beaux-arts (Paris)



17h - 17h30 :

Fanfare Paris Brass Band (Paris)

17h30 - 18h :

Fanfare La Vaillante (Hauts-de-France)

18h - 20h :

Reprise de la « La Muse en circuit » avec quatre nouvelles sessions, sur réservation

20h - 20h30 :

Fanfare Caribop (Île-de-France)

20h30 - 21h15 :

Concert de « musiciens du métro » avec le groupe Kalala Soul en partenariat avec la RATP

Une balade immersive sous casque

C'est une expérience mobile, immersive et participative qui se tiendra dans les Jardins du Palais-Royal, le 21 juin 2024. Une proposition de balade musicale tout à fait novatrice puisqu'elle se fera... sous casque. Un concert insonore pour célébrer la Fête de la musique ? Non, bien sûr, ce silence extérieur n'est qu'apparence.

Le dispositif unique au monde, repose sur 200 casques audio, sans fils avec régies mobiles autonomes. Une fois qu'ils ont été équipés, les spectateurs peuvent

aller et venir librement dans l'espace au son d'une fresque musicale originale puisqu'elle est composée en live. Archives sonores (parfois revisitées), bribes d'actualité, répertoire lyrique éclectique convoquant Georges Aperghis, Luciano Berio, François Couperin ou Heinrich Schütz : la proposition « la Muse en circuit » entremêle les registres et bouscule délibérément les codes. L'expérience sensorielle intime qui en résulte est intense et multiforme. Il y a d'abord cette plongée sonore à l'écoute du conteur et des mélodies mais aussi, au-delà des émotions auditives décuplées par la précision technique, la découverte visuelle des chanteuses-performeuses et des musiciens. Sans oublier les mouvements de la déambulation et les interactions possibles avec les passants qui croisent ces promeneurs.

Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre, chaque parcours sous casque devient une « aventure participative » à la fois collective et personnelle. Le 21 juin, plusieurs représentations-performances s'enchaîneront de l'après-midi au soir au Palais-Royal.



2024, une année olympique



Musique et sport en miroir : l'exemple du breaking

Ainsi que l'ont rappelé plusieurs temps forts de l'Olympiade Culturelle, les terrains de rencontres entre musique et sport sont multiples. La musique est précisément l'art du mouvement, le rythme et la cadence constituant des caractéristiques intrinsèques du langage musical...

Non seulement la musique peut aider les athlètes à se surpasser, mais elle vient aussi glorifier les performances. Dans un jeu de miroir, la pratique d'un sport peut aussi constituer une source d'inspiration soulignant l'influence de l'activité physique sur la création artistique. Quant aux musiciens professionnels, ils sont souvent comparés à des sportifs de haut niveau.

Lors des Jeux olympiques et paralympiques, diverses disciplines font la part belle à l'alliance entre musique et sport. Le plus souvent, elles reposent sur des chorégraphies répétées à l'entraînement. Pour cette Olympiade 2024, le *breaking*, né dans l'espace public, à des milliers de kilomètres, au cœur du Bronx, fera son entrée les 9 et 10 août sur la place de la Concorde en tant que sport additionnel.

Début août à Paris, les *battles* acrobatiques s'enchaîneront lors de chaque *break*... moment instrumental où l'on entend uniquement la basse et la batterie. Alors que les danseurs forment un cercle appelé *cypher*, ils ont quelques secondes pour capter les battements et le rythme d'une musique et se mettre à danser sur ses variations. Le *break* est précisément l'instant où les danseurs descendent au sol pour réaliser leur mouvement.

Les codes du genre font que contrairement aux autres disciplines mêlant musique et sport, le *breaking* se pratique sur une musique que les concurrents découvrent au moment de danser. Le DJ joue donc un rôle central. À lui de ressentir les vibrations des danseurs et de la foule, à lui de savoir opter pour une rythmique plutôt qu'une autre, mêler le physique et le musical. Un peu à la façon d'un chef d'orchestre...



© Ryan McVay

« DANS LA MUSIQUE COMME DANS LE SPORT, IL Y A UN SENS DU COLLECTIF »

Après l'affiche de l'édition 2021 de la Fête de la musique, l'atelier de design graphique AAAAA vient de réaliser celle de 2024. À l'occasion de cette année olympique et paralympique, sport et musique s'entremêlent dans la création imaginée par Marie Sourd et Léopold Roux. Ce dernier dévoile les secrets de fabrication de l'affiche.

Vous aviez déjà réalisé l'affiche pour la Fête de la musique en 2021. Qu'est-ce qui change en 2024 ?

Léopold Roux : En 2021, nous sortions de plusieurs confinements donc nous avons insisté sur le solstice d'été, avec de la couleur, une image la plus joyeuse possible et la mise en avant du vivre-ensemble ! C'était un grand moment de partage et de retrouvailles. Pour cette année la demande du ministère de la Culture était d'illustrer le lien entre la Fête de la musique et le sport en guise de clin d'œil aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris cet été. Nous avons fait une image festive et populaire, qui transmet des valeurs communes au sport et à la musique.

Qu'est-ce qui relie le sport à la musique ? W

LR : Dans la musique comme dans le sport, il y a un sens du collectif : on est amené à jouer en groupe. Il y a également un sens du rythme et plusieurs disciplines présentes aux Jeux olympiques se pratiquent en musique : l'équitation, la gymnastique, la natation synchronisée, le *breaking*, etc. La musique est quelque chose qu'on vit physiquement, en direct, et qu'on partage. Comme le sport ! Ces deux disciplines permettent de grands rassemblements populaires.

Comment avez-vous transposé cela dans une affiche ?

LR : Nous sommes partis de l'idée d'une pyramide humaine : c'est un ensemble de figures de gymnastique où chaque personne est dépendante l'une de l'autre. Nous avons également varié autant que possible les types de personnes représentées, que ce soit dans leur âge ou leur attitude, afin d'exprimer la pluralité qu'on retrouve dans la musique et le sport. Il y a également un côté floral dans l'affiche et de la couleur pour exprimer l'arrivée de l'été. Sans oublier les oiseaux qui font transparaître la notion d'écologie.



Partenaire officiel

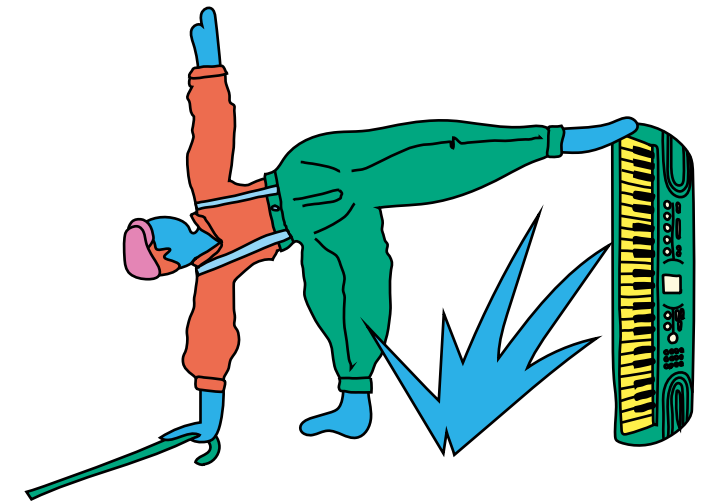
Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL
DONNE LE 

Le Crédit Mutuel, c'est un lien unique avec la musique et tous les acteurs qui la font vivre. Engagé depuis plus de 20 ans, le groupe est devenu un partenaire majeur de la scène musicale en France, en accompagnant ses nombreuses manifestations et ses talents, confirmés ou en devenir.

Dans les grands médias et sur le digital, au plus près de nombreux festivals et concerts dans toutes les régions de France, chaque année le Crédit Mutuel est au rendez-vous de ce mode d'expression universel à travers toute une gamme de partenariats, alliant diversité et proximité.

L'implication forte et durable du Crédit Mutuel dans la musique illustre sa conviction dans le rôle qu'elle joue au cœur des territoires (social, culturel, économique) et dans le cœur des Français.



La musique réunit les gens par-delà tous les clivages, fait vivre des émotions, porte les talents. Ces valeurs qu'elle incarne et le pouvoir un peu magique qu'elle infuse légitiment l'engagement du CréditMutuel en faveur de toutes les musiques et de tous les publics, s'attachant à connecter cette composante essentielle de notre culture à ceux qui en sont parfois plus éloignés.

C'est tout le sens qu'il entend donner à travers l'accompagnement de la Fête de la musique aux côtés du ministère de la Culture dont il est partenaire officiel depuis 2009 : la volonté renouvelée et renforcée de favoriser sa large diffusion auprès du plus grand nombre. Bonne Fête de la musique à tous !

creditmutuel.com



Partenaire institutionnel



SACEM

Dans un environnement en constante mutation, la Sacem s'engage à créer toujours plus de valeur pour les 224 470 auteurs, compositeurs et éditeurs qui l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Grâce à son maillage territorial, son expertise technologique, sa capacité à négocier des accords avec toutes les plateformes numériques, et grâce à son modèle social et solidaire unique, elle est devenue un des leaders mondiaux de la gestion collective.

Elle collecte les droits d'auteur sur près de 200 territoires pour le compte d'une cinquantaine d'éditeurs internationaux (*Universal Music Publishing, Wixen Music Publishing...*) et de sociétés de gestion de droits d'auteur étrangères (Socan, Komca, Ascap, Artisjus, UBC).

sacem.fr

Partenaire



RATP

La RATP fête la musique 365 jours par an.

La RATP est heureuse d'être partenaire officiel de la 43^{ème} édition de la Fête de la musique. Depuis 1997, le dispositif « Musiciens du métro » révèle chaque année de nouveaux talents, et autorise 300 artistes accrédités à jouer dans les stations et gares du réseau opéré par la RATP. Nous leur offrons aussi un tremplin en leur permettant participer à des événements dont la RATP est partenaire, ainsi le groupe Kalala Soul se produira lors du concert organisé par le ministère de la Culture dans les jardins du Palais-Royal.

L'important, c'est de chanter.

À l'occasion de la Fête de la musique 2024, la RATP célèbre la pratique amateur en invitant 3 chorales qui proposeront un répertoire en clin d'œil à Paris et aux Jeux olympiques. Rendez-vous à Auber sur le RER A avec la chorale *Podium* de 10h à 11h30, puis à Charles de Gaulle-Etoile sur le RER A avec *La Chorale Sauvage et Clandestine* de 12h à 14h, et enfin à Charles de Gaulle-Etoile à partir de 18h avec *Les voisins du dessus* pour une chorale participative avec le grand public.

ratp.fr

Partenaires médias



PHENIX

Phenix a créé un nouveau concept d'écrans urbains dans les rues de France dont l'ADN est fondé sur la production et la diffusion de contenus éditoriaux exclusifs et impactants au format stories. Au même titre que Facebook, Instagram et Snapchat, Phenix se positionne comme la première plateforme de vidéos premium diffusées dans la rue, sur un réseau de 1600 écrans digitaux. Depuis sa création, Phenix s'engage auprès des artistes pour faire vivre l'actualité culturelle dans la rue et révéler les talents de demain.

phenixgroupe.com



INSERT

Insert est l'un des principaux opérateurs d'affichage urbain et de communication terrain en France avec un réseau de plus de 50 000 panneaux et tables publicitaires (réseaux Insert et Mediatables) auprès de 25 000+ commerces partenaires. Avec une audience de 15 millions de piétons par semaine, Insert est le leader français de l'affichage urbain de proximité et le partenaire affichage incontournable des acteurs de la culture.

phenixgroupe.com

le Bonbon

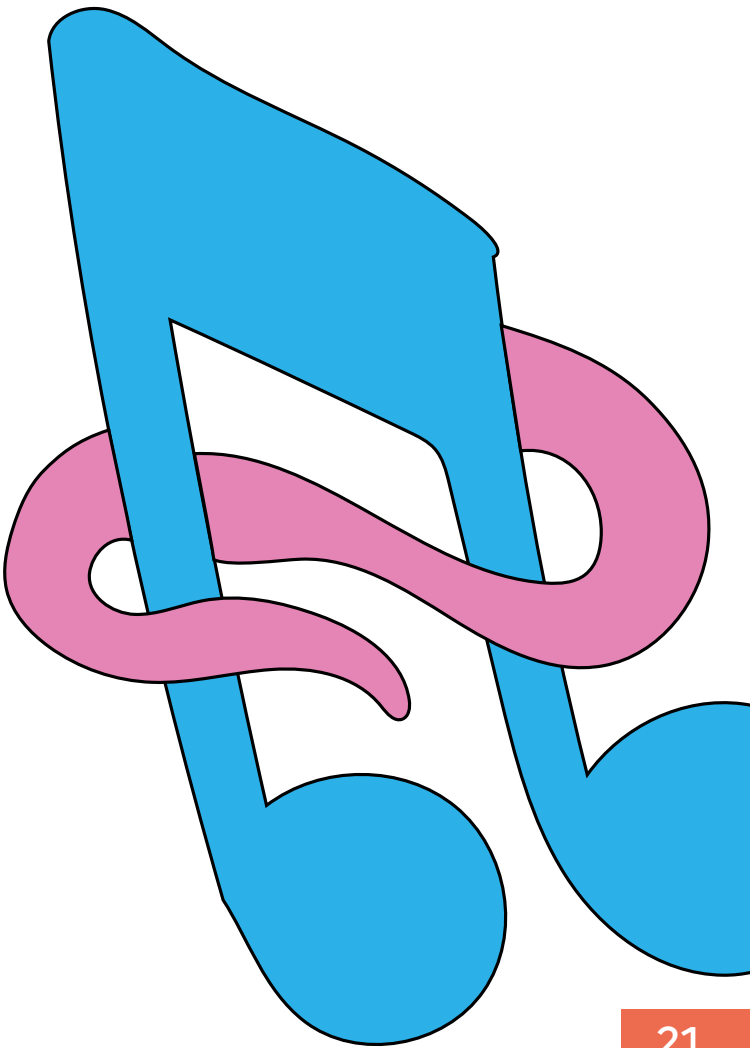
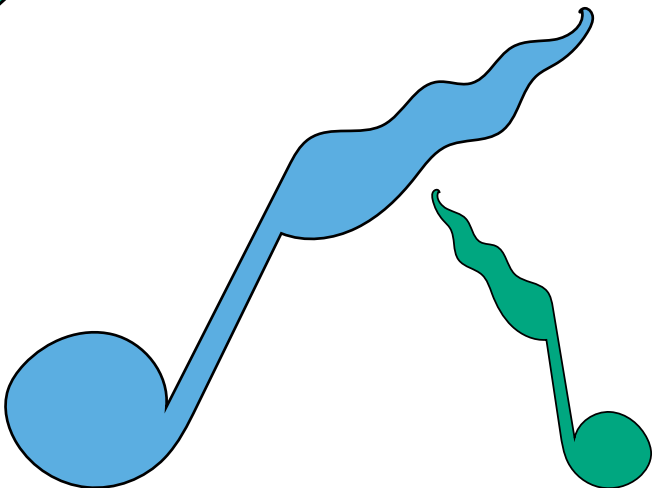
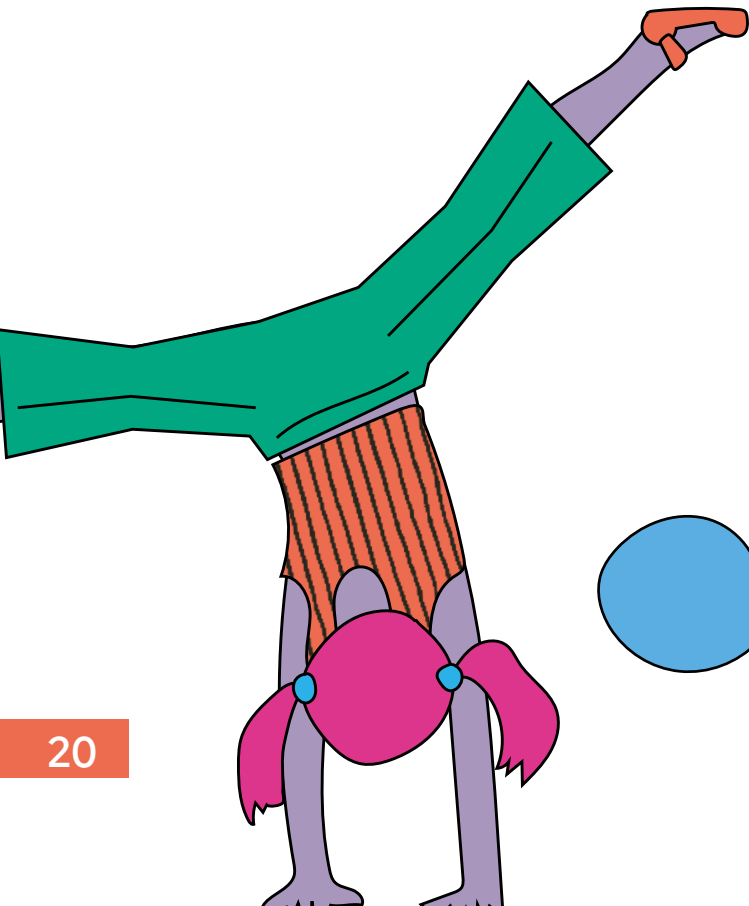
LE BONBON

Le Bonbon est un média d'influence ultra-local présent sur 13 villes, il propose le meilleur des sorties, culture, food, bons plans et plus encore... pour devenir acteur et amoureux de sa ville.

Théâtre, expos, spectacles, restos, engagement citoyen... Depuis 14 ans, chaque personnalité du Bonbon a su apporter sa pierre à l'édifice pour construire une communauté à son image : épicurienne & engagée.

Comme nous, nos lecteurs consacrent une partie de leur budget à la bonne bouffe, aux sorties et à la culture. Comme nous, ils aiment aussi les choses simples et gratuites de la vie : les bonnes balades, les beaux couchers de soleil, admirer l'architecture ou le street art parisien, découvrir les petits secrets de sa ville...

lebonbon.fr



Chaîne publique culturelle et européenne, ARTE propose des programmes dont l'ambition est de rapprocher les Européens grâce à la culture. Pleinement ancrées dans son époque, la chaîne, sa plateforme arte.tv et ses chaînes sociales donnent la priorité à la création, l'innovation et l'investigation avec une offre éditoriale riche et diverse et des formats originaux toujours plus innovants, contribuant ainsi à nourrir un espace démocratique et un imaginaire européens.

Au cœur de sa programmation, la musique a toujours eu une place à part : électro, pop-rock, metal, hip-hop, jazz, classique, opéra... avec plus de 900 concerts à retrouver en direct et à la demande, la Fête de la musique, c'est tous les jours sur ARTE et ARTE Concert !

arte.tv



FRANCE MÉDIAS MONDE

Écouter et regarder le monde - Le groupe France Médias Monde réunit France 24, la chaîne d'information continue (en français, en anglais, en arabe et en espagnol) ; RFI, la radio mondiale (en français et 16 autres langues) et Monte Carlo Doualiya, la radio en langue arabe. Le groupe émet à l'échelle du monde, en 21 langues.

Ses journalistes du groupe et son réseau de correspondants offrent aux auditeurs, téléspectateurs et internautes une information ouverte sur le monde et sur la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux d'information, des reportages, des magazines et des débats. 64 nationalités sont représentées parmi les salariés.

Chaque semaine, RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya rassemblent 255,5 millions de contacts. Les trois médias du groupe rassemblent plus de 100 millions d'abonnés sur Facebook, X (Twitter), Instagram, WhatsApp et YouTube, et ont compté plus

de 3,7 milliards de vidéos vues et démarrages audio en 2023. France Médias Monde est la société mère de CFI, agence française de coopération médias, un des actionnaires de la chaîne francophone généraliste TV5MONDE.

France Médias Monde met à l'honneur toutes les musiques du monde, que ce soit à travers des émissions dédiées comme « Musiques du monde », « Couleurs tropicales » sur RFI, ou encore « Légendes urbaines » sur RFI et France 24 ainsi que sur le site RFI Musique ; et couvre ou retransmet des événements musicaux, notamment en Afrique. Grâce aussi au Prix Découvertes de RFI, France Médias Monde promeut les nouveaux talents musicaux du continent africain. Pour faire entendre la diversité du monde.

francemediasmonde.com

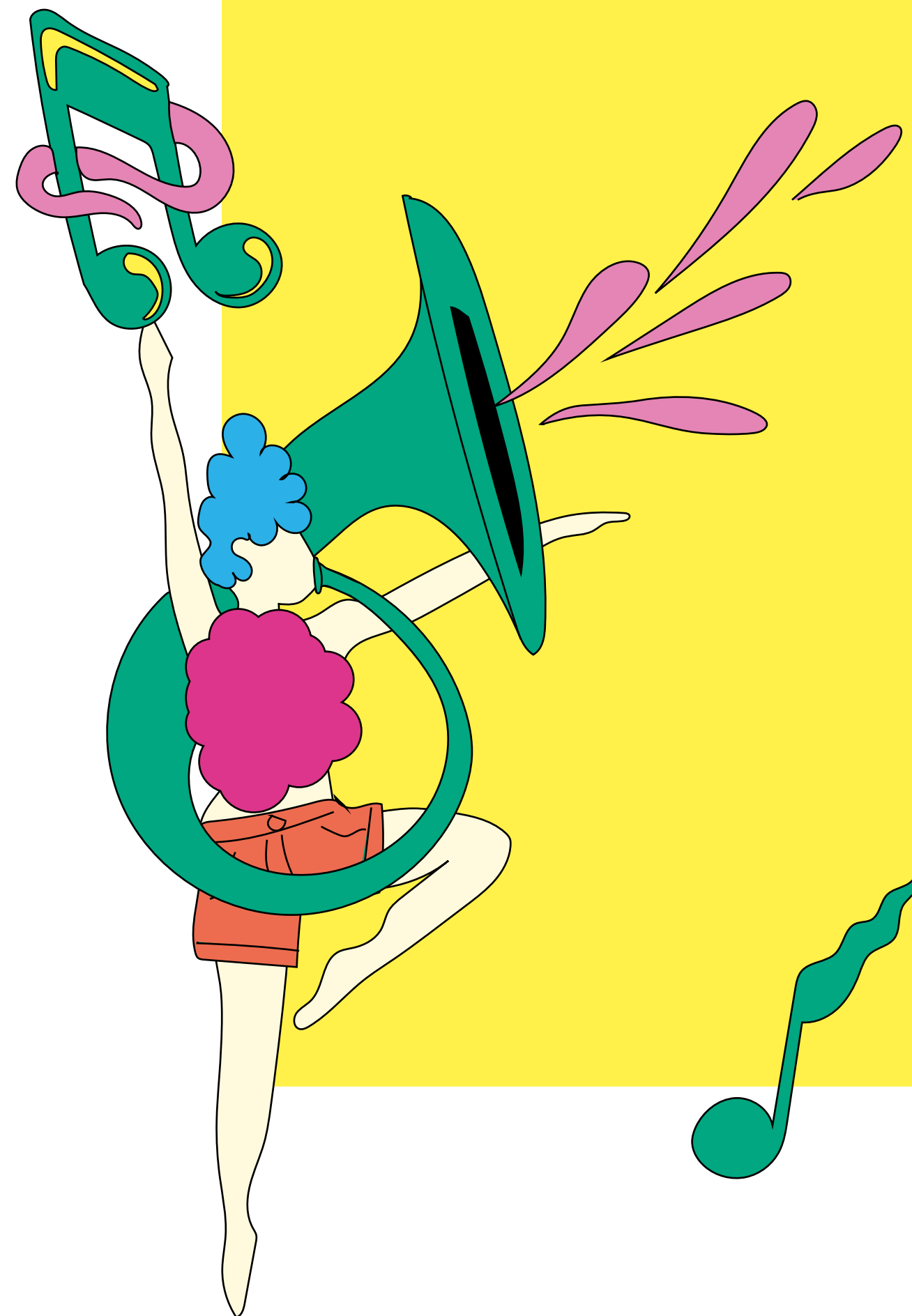


TV5 MONDE

Présent dans plus de 200 pays et territoires et auprès de 432 millions de foyers, TV5MONDE est l'un des plus grands réseaux mondiaux de télévision avec 8 chaînes généralistes régionalisées, 2 chaînes thématiques (TiVi5MONDE la chaîne jeunesse et TV5MONDE Style, la chaîne Art de Vivre) et une plateforme francophone mondiale et gratuite TV5MONDEplus. TV5MONDE diffuse le meilleur des programmes de l'audiovisuel francophone sous-titrés en 11 langues. Financée par la France, la Suisse, le Canada, le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Monaco, TV5MONDE est par nature en synergie avec ses télévisions partenaires, dont elle fait rayonner les programmes partout dans le monde, mais diffuse aussi des productions propres et des programmes acquis dans le paysage audiovisuel francophone.

TV5MONDE propose une programmation spéciale pour la journée de la Fête de la musique pour tous les publics avec le film « Farinelli » du réalisateur Gérard Corbiau, le documentaire de la réalisatrice Marie Guilloux « Patricia Petitbon, le chant des étoiles », les concerts des artistes issus de la diversité francophone tels que Stephan Eicher, Mika ou encore Tiken Jah Fakoly et le basique d'Amel Bent.

tv5monde.com





MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

Opus64

Fedelm Cheguillaume, f.cheguillaume@opus64.com

Elisa Binder, e.binder@opus64.com

Gaby Lescourret, g.lescourret@opus64.com

Tél : +33 (0)1 40 26 77 94